



COMMUNIQUE DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'IIF

DANS UN CONTEXTE DE VULNERABILITES CROISSANTES LIEES A UNE HAUSSE DE L'ENDETTEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT, LES CREANCIERS OFFICIELS ET PRIVES S'ENGAGENT A PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE ET UNE PLUS FORTE SOUTENABILITE DE LA DETTE

Des représentants des créanciers officiels et privés se sont réunis à Paris le 20 juin à l'occasion de la 18^{ème} réunion annuelle entre l'Institute of International Finance et le Club de Paris, pour partager leurs analyses quant à la hausse de l'endettement public dans un certain nombre de pays en développement et les vulnérabilités qui y sont associées, y compris en examinant des situations concrètes. Cette réunion annuelle entre le Club de Paris et l'IIF est une opportunité unique pour favoriser le dialogue et la coopération entre tous les créanciers et pour discuter des évolutions récentes en matière de dette souveraine.

Les créanciers ont analysé les nouvelles tendances dans le paysage de la dette souveraine, en portant une attention particulière aux pays en développement. Un nombre élevé de ces pays fait face à des risques accrus de surendettement, sous l'effet d'une augmentation du stock de leur dette publique et le recours accru à des instruments de dette plus variés et plus complexes.

Les participants ont échangé sur la situation économique et financière de plusieurs pays en développement dont la soutenabilité de la dette est compromise. En particulier, ils ont exprimé leur inquiétude vis-à-vis de la situation financière de certains pays d'Afrique subsaharienne, actuellement en risque élevé de surendettement, voire en situation de surendettement, alors même qu'ils ont bénéficié récemment d'allègements de dette dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés.

Les participants ont par ailleurs partagé leur analyse de la situation financière de quelques pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, et notamment du Venezuela et de la Barbade, tous deux actuellement en défaut sélectif.

Tout en rappelant la responsabilité partagée du pays emprunteur et de ses créanciers dans le maintien de l'endettement sur une trajectoire soutenable, les participants ont reconnu l'intérêt de l'ensemble des créanciers, publics comme privés, à développer des pratiques de financement soutenable. Les représentants du secteur public ont réaffirmé leur engagement, qui s'est notamment matérialisé par l'adoption par le G20 des *Principes Opérationnels du Financement Soutenable*. L'IIF a présenté les principales composantes des *Principes pour la Transparence de la Dette* qui devraient permettre d'accompagner les prêteurs et emprunteurs dans leur analyse de soutenabilité de la dette. Ces Principes, en cours de définition, ont vocation à être adoptés en octobre 2018 par le *Groupe des Trustees des Principes pour des Flux de Capitaux Stables et des Restructurations équitables de la Dette Souveraine*.